

Les Musées

Parmi les thèmes de recherche les plus significatifs de ces dernières années figure la relation des musées avec la communication. Il s'agit d'analyser l'institution muséale elle-même comme un espace public, selon les perspectives ouvertes par les travaux précurseurs de Jean Davallon.

Un tel objet de recherches s'inscrit lui-même dans des champs de recherches plus larges concernant la communication culturelle, et, de manière plus circonstancielle, la communication territoriale, ou la communication des collectivités territoriales.

Il s'agit de saisir le musée dans sa dimension ontologiquement communicationnelle et dont les acteurs sociaux, individuels et collectifs sont partie constituantes. La perspective est initialement institutionnelle au sens le plus juridique : en termes d'analyse du musée comme espace public, comme composante d'un domaine public, organisé comme un service public, avec ses règles de droit public et désormais confronté à des mutations sapant ses fondements institutifs. Il ne s'agit pas d'évaluer, en soi la pertinence, ou les effets des dispositifs juridiques mais bien, selon les méthodes largement utilisées dans les sciences de l'information et de la communication, de faire émerger les éléments qui renforcent ou redéfinissent une identité générant de nouvelles représentations symboliques de celle-ci.

Les musées ont été désignés comme étendard privilégiés de la nouvelle économie mondialisée de l'immatériel, notamment, par le rapport Levy-Jouyet, désormais décisive en termes de croissance et de compétitivité économique.. Il nous est apparu comme pertinent d'interroger, ces mutations selon l'approche pluridisciplinaire pour mesurer si ces mutations étaient de nature à opérer une rupture épistémologique dans la définition même du musée . Nous avons également abordé ces évolutions au regard de la logique de marques à l'œuvre dans les musées et de la communication digitale plus spécifiquement à travers le prisme de l'e-reputation.

La responsabilité d'un projet Idex Pluriart consacré à l'étude du statut des productions et à l'éventuelle conservation des productions d'art-thérapie a orienté nos recherches vers la protection de ces productions plus particulièrement dans le champ psychiatrique.